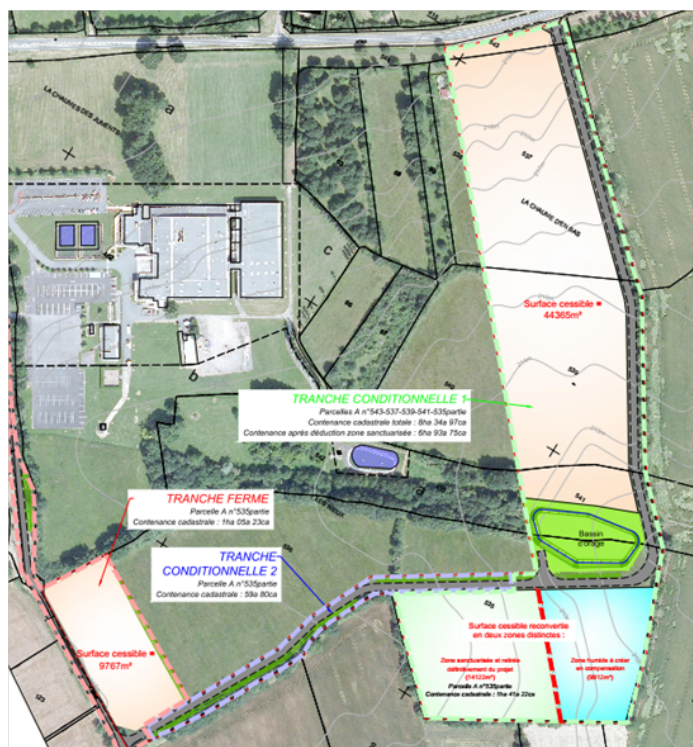


ZONE D'ACTIVITÉS LES ETAILLÉS

Developpement Economique



Compte rendu de la
15 MAR 2018
DE LA CHÂTRE SÈVÈRE

ACCORD D'UN PERMIS D'AMENAGER
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

COMMUNE DE
LACS

DOSSIER N°	PA 36091 17 50002	SURFACE DE PLANCHER
de	dossier déposé complet le 22/12/2017	créée : 55 000 m²
demeurant	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CHÂTRE-SAINTE-SÈVÈRE représentée par Monsieur DAUGERON François	Nombre de lots créés : # maximum
pour	place du Général de Gaulle 36400 La Châtre	
sur un terrain sis	création d'un lotissement de 6 lots maximum Etalle	

Le Maire,

Vu la demande de permis d'aménager soumise,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan d'Occupation des Sols, ayant valeur juridique de Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 30/05/2000 et modifié ;

Vu la loi du 17/01/2001 modifiée relative à l'archéologie préventive ;

Vu le plan de situation, la notice descriptive, le plan topographique, le plan de composition, les vues et coupes du terrain, les photographies des environnements proche et lointain, le programme et le plan des travaux, le plan hypothétique d'implantation des bâtiments, le règlement ;

Vu la convention entre la S.D.P. et la Communauté de Communes de La Châtre-Sainte-Sévère, relative à la réalisation des travaux d'extension du réseau électrique pour la desserte du terrain en date du 12/12/2017 ;

Vu l'arrêté de non opposition à la déclaration préalable pour division de terrain en vue de bâtir en date du 05/11/2016 ;

Vu l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles en date du 25/01/2018 ;

Vu l'avis du Service d'Incendie et de Secours en date du 31/01/2018 ;

Vu l'avis du Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre en date du 01/02/2018 ;

Vu l'avis favorable du Conseil Départemental, gestionnaire de la voirie, en date du 05/02/2018 ;

Vu l'avis favorable de l'Agence Régionale de Santé - Centre Val de Loire en date du 20/02/2018 ;

Vu l'arrêté du Préfet de Région portant prescription de diagnostic archéologique en date du 05/02/2018 ;

ARRETE
Article 1

Le permis d'aménager est accordé.

CLIENT

Communauté de Communes La Châtre Sainte-Sévère

CADRE

Assistance à maîtrise d'ouvrage

LIVRAISON

2019

CHIFFRES-CLES

Budget: 15 k€ HT
Superficie: 8,9 ha

DOCUMENTS

L'OPÉRATION

L'opération porte sur la création d'une zone d'activité à Lacs (36).

ENJEUX & SPECIFICITÉS

- Accueil d'une entreprise fabricant des outils médicaux
- Plusieurs « coups partis » procéduraux préjudiciables avant l'intervention de la S.E.M. Territoria

LA MISSION TERRITORIA

- Recensement des besoins de viabilisation auprès de l'entreprise
- Concertation avec le bureau d'études en charge de la viabilisation du site
- Recadrage des procédures d'urbanisme et présentation d'une démarche stratégique à la Préfecture de l'Indre (dossier au titre de la loi sur l'eau, étude d'impact, demande de retrait du permis d'aménager délivré)